



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

LETTRE OUVERTE

Monsieur le président de la République, le peuple français attend des actes concrets de vous-même en tant que président de la République française pour que s'arrête le massacre des populations civiles à Gaza et les crimes de guerre en Cisjordanie

Monsieur le président de la République, l'horreur atteint des sommets inouïs à Gaza et en Cisjordanie où Israël accroît encore la colonisation, malgré l'arrêt de la CIJ du 19 juillet qui stipule "qu'elle doit cesser le plus rapidement possible". Pire encore, le risque d'un embrasement de tout le Moyen-Orient plane sur le monde !

Avec les 1ers ministres allemand et britannique, vous avez écrit « les combats doivent cesser maintenant et tous les otages encore détenus par le Hamas doivent être libérés. La population de Gaza a besoin d'une aide urgente et sans entrave » et vous avez condamné les attaques de colons en Cisjordanie.

Les paroles ne suffisent plus ! Le peuple français attend des actes concrets de votre part pour que s'arrête le massacre et les crimes de guerre contre des populations civiles à Gaza et en Cisjordanie.

Monsieur le président de la République, nous nous adressons à vous de manière très solennelle sur la situation au Moyen-Orient et à Gaza.

Tous les échos qui nous parviennent, de gens qui ont voté à gauche, à droite, au centre, athées ou de toutes confessions religieuses, de toutes les personnes de bonne volonté qui ont un cœur et de l'empathie pour leurs semblables, confirment que ces personnes ne supportent plus la situation qui est faite à Gaza. Ils ne supportent plus le massacre permanent des innocents, des femmes et des enfants, des populations civiles dans les hôpitaux, les écoles, ni la répétition, tous les jours, de ce qui est caractérisé par l'Unicef de crimes de guerre et par la cour internationale de justice de crimes de guerre pré-génocidaires.

La question n'est pas de discuter sur les termes qui caractérisent cette situation mais d'arrêter ces massacres !

La question que posent les gens et ce qu'ils trouvent insupportable et incompréhensible, **c'est l'absence d'initiatives de la France à la hauteur de la gravité de la situation, c'est l'incapacité à faire bouger les choses dans le sens d'un cessez-le-feu immédiat.** Malgré la crise politique actuelle en France, vous et les ministres démissionnaires pouvez et devez peser de tout votre poids diplomatique auprès des instances internationales.

Le gouvernement assure les affaires courantes mais il doit aussi faire face aux affaires urgentes !

La vie des enfants et des populations civiles ne peut attendre. Leur vie ne doit pas dépendre des discussions politiques pour la formation du gouvernement. C'est le moment pour la France et pour vous-même qui incarnez les institutions françaises de prendre vos responsabilités et d'agir pour arrêter cette situation inacceptable. **La voix de la France est importante. Il faut du courage politique et de la volonté pour faire entendre cette voix plus fortement et qu'elle porte avec force l'aspiration des opinions publiques de France et du monde entier.**

Vous en avez les moyens. Vous pouvez, vous devez prendre des initiatives marquantes, visibles, claires pour demander le cessez-le-feu et l'obtenir, pour reconnaître l'État de Palestine, pour mettre en place les éléments d'une solution politique.

Vous pouvez aussi agir pour que l'accord d'association UE/Israël soit suspendu, pour la cessation immédiate des livraisons d'armes et de toute coopération militaire avec Israël de quelque pays que ce soit et en premier lieu des Usa, pour que la sécurité de toutes les populations soit assurée y compris via une force d'interposition des Nations Unies, que des mesures soient prises pour que les arrêts de la CIJ soient appliqués et que le droit international soit respecté, mais aussi pour que tous les criminels de guerre (y compris ceux du Hamas) soient mis en accusation et jugés.

Nous attendons une réponse et des actes, car ne pas agir avec détermination c'est aussi accepter que ces crimes se fassent en l'absence de réaction déterminée de la France.

Le rapport ci-après de l'Unicef souligne l'urgence d'une telle action. En tant que membre du conseil de sécurité, la France a le pouvoir et le devoir d'agir dans ce cadre et ce, dans le respect de la Charte des Nations Unies. <https://www.unicef.fr/article/israel-palestine-les-enfants-paient-le-prix-de-la-guerre/>

Le Mouvement de la paix le 21 aout 2024